

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE
CADENET
84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 87/2024

Mis en ligne le **3 DEC. 2024**

Session du 25 novembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE 25 NOVEMBRE
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre sous la
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 18 novembre 2024

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET-SANHADJI, LORIEDO, DUVAL,
RAOUX-JACQUEME, MANGANARO, BOISGARD-BOUCHER, BOY-COURROUX, DE
LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, BERGE, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, SEVE,
DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK, VEVE, MICHAUX,

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

Absents : M. RIPERT

Absents excusés: M. SCHOFFIT, MME BASTIE, MME LAVOREL, MME. LEROY

Procurations :

M. SCHOFFIT	a donné procuration à	M. MANGANARO
MME. BASTIE	a donné procuration à	M. BRABANT
MME LAVOREL	a donné procuration à	MME. GAUDELET SANHADJI
MME. LEROY	a donné procuration à	MME. BOISGARD BOUCHER

COUPE DE BOIS POUR L'ANNEE 2025

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1;

Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;

Considérant le document de plan d'aménagement forestier en vigueur pour la forêt communale ;

Considérant les éléments précédemment présentés par l'ONF, notamment la vue d'ensemble des coupes prévues au plan d'aménagement forestier, celles reportés et anticipées ;

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'Office National des Forêts est tenu chaque année de porter à la connaissance des collectivités propriétaires, les propositions d'inscription des coupes de l'état d'assiette.

C'est-à-dire des coupes prévues au programme du plan d'aménagement forestier en vigueur.

Pour l'année 2025, Monsieur JAUBERT, adjoint à la Vie Economique, au Tourisme et à l'Environnement propose les coupes ci-dessous.

ARRÊTE l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025 pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :

Parcelle (UG)	Type de coupe ^a	Volume présumé réalisable (m ³)	Surface à parcourir (ha)	Coupe prévue à l'aménagement (Oui/Non)	Année prévue à l'aménagement
4.r	REG	128	2.34	OUI	2025
5.t	TAI	28	0.7	OUI	2025
7.r	REG	39	0.71	OUI	2025

ORIENTATION de mise en marché

Dénomination du chantier forestier	Produits	Bois façonnés			Bois sur pied	
		Contrat d'appro	Vente simple	Délivrance	Vente simple	Délivrance Affouages
P 4 r	PA				X	
P 5 t	PA				X	
P 7 r	PA				X	

Les coupes de bois génèrent des recettes pour la commune ; le montant ne peut pas être déterminé à l'avance puisqu'il s'agit d'une vente aux enchères publiques accessible sur le site de l'ONF par ce lien : <https://ventesdebois.onf.fr/vel/#/>.

La présente délibération sera transmise à l'ONF.

La planche relative aux parcelles concernées par la coupe du bois pour l'année 2025 est jointe à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le



ID : 084-218400265-20241202-2024_DELIB_87-DE

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- Acte l'état de l'assiette des coupes pour l'année 2025

Le Maire

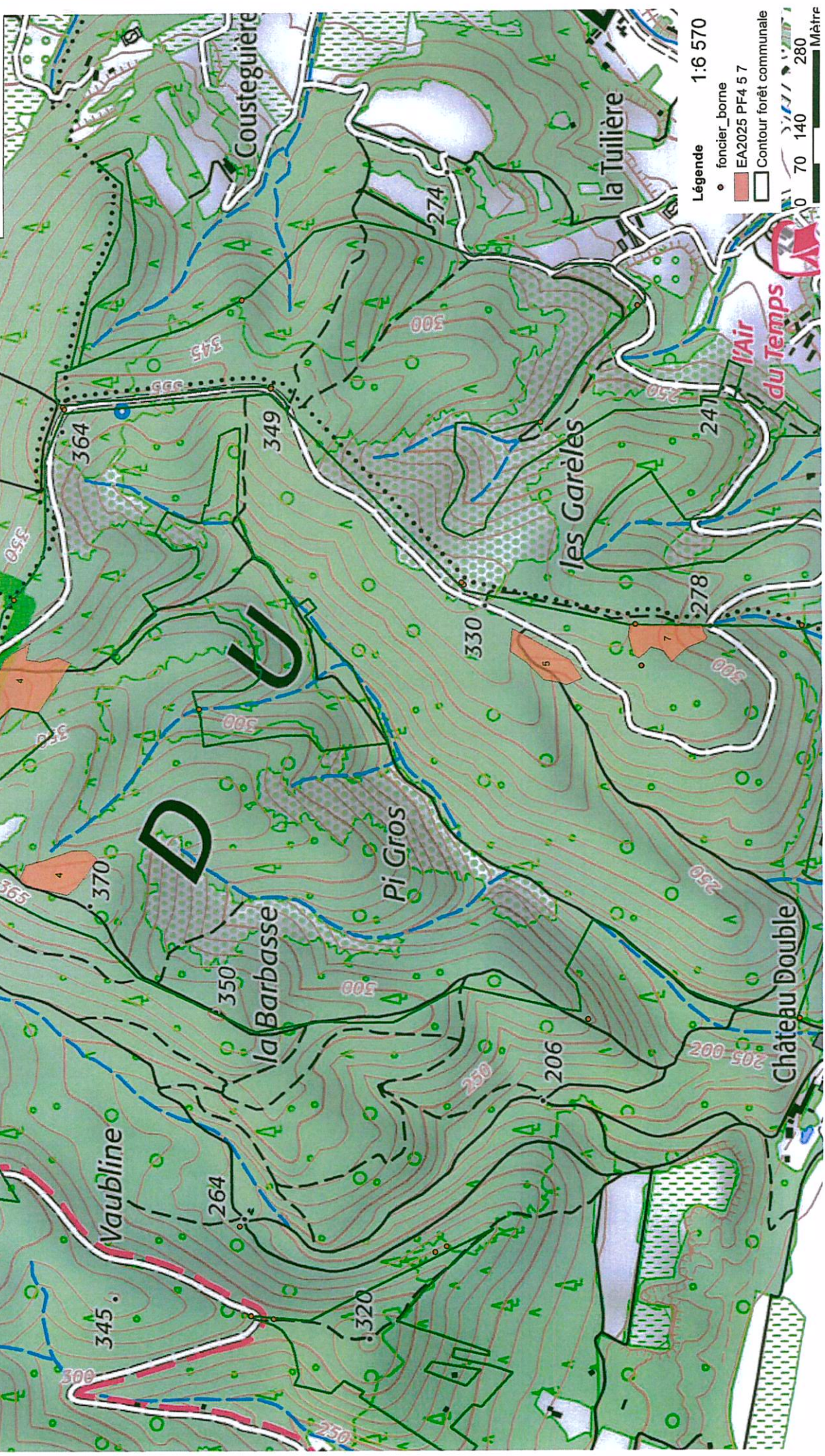
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance

Valérie GRANGE=\$

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 084-21640065-20241202-2024_DELIB_87-DE
Office National des Forêts
Cadenet
EA 2025
Sources : IGN Scan25, SDIS13,
ONF UT Luberon
Date : 30/04/2024



Légende 1:6 570
• foncier_borne
EA2025 PF4 5 7
Contour forêt communale
0 70 140 280
Mètre